

Une erreur qui coûte chère

Les constructeurs automobiles coréens Hyundai et Kia vont rembourser de très nombreux automobilistes canadiens après avoir reconnu et s'être excusés d'avoir sous-estimé - en moyenne de 0,3 L/100 km - les cotes de consommation d'essence de plusieurs véhicules vendus entre 2010 et 2012 et visant les modèles 2011 à 2013.

172 000 véhicules sont concernés.

Une carte de crédit prépayée et personnalisée sera envoyée aux clients, majorée de 15 % et utilisable tant qu'ils seront propriétaires de leur véhicule. Celle-ci sera remise 30 jours suivant la réception de la demande d'indemnisation et sera renouvelable en tout temps. Les concessionnaires recommandent aux consommateurs de demander une nouvelle carte à chaque année ou à tous les 20 000 km.

L'erreur a été révélée après des vérifications de l'Environmental Protection Agency des États-Unis. À noter que les consommateurs ont jusqu'au 1 décembre 2013 pour faire leur demande.

Pour les modalités du remboursement et la liste des véhicules éligibles :
<http://www.HyundaiConsommationEssence.ca/> et
<http://www.KiaConsommationEssence.ca/>.

Si vous avez besoin d'aide pour franchir les différentes étapes qui vous conduiront à un dédommagement, présentez-vous à notre bureau ou téléphonez au 435-2884. De plus, nous vous invitons à nous suivre sur Facebook à l'adresse www.circco.com.